

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

Nombre de Conseillers

- En exercice
- Présents 4
- Votants 5
- Absents 1
- Exclus

0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
- BALDINI Murielle
- CORSO Scylia par procuration à Mme BALDINI Murielle
- BARRIERE Joël
- GUILLEMETTE Thierry
- MIRONNEAU Nathalie absente non excusée.

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07/06/2024 L'an deux mille vingt-quatre, à 9 heures 00

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire de séance

Date de Convocation : 04/06/2024 Date d'affichage :04/06/2024

Objet:D-2024-06-08: Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2022.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2022 qui a été fourni de façon dématérialisée à l'ensemble des Conseillers municipaux avec l'envoi des convocations pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant le vote.

Ce rapport liste les actions marquantes du service public d'assainissement en 2022.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer à ce sujet :

Le conseil Municipal approuve à L'UNANIMIET des membres présents .

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes

Fait à : La Roque-en-Provence

Le : Vendredi 07 Juin 2024

Manciour ARCENTI Aloxis

AR Prefecture

006-210601076-20240607-D_2024_06_08-DE Reçu le 04/07/2024

